s'agit ici est habité par les descendants des deux premières puissances du moude entier, et que la grande majorité d'entr'eux appartiennent à la race normande et bretonne, et si l'on se rappelle, en outre, que les Normands ont été les pionniers les plus aventureux, les colonisateurs les plus hardis et les navigateurs les plus audacieux. Après avoir établi leur domination sur les fles anglaises et sur une partie de France, de Naples, de la Sicile, s'être imposés à Jérusalem, Antioche et aux environs de Constantinople, ils traversèrent l'Océan et fondèrent un trône dans les Iles Canaries, et s'avancèrent jusque près du St. Laurent et du Mississipi, -- voyage qu'avaient commencé leurs ancêtres dans le voisinage de Novgorod où se trouve encore un noyau de leurs descendants. Plus que d'autres encore, nos compatriotes canadiensfrançais devraient se réjouir de ce projet, car il devrait leur faire ressouvenir que la France eut un jour l'intention de faire du territoire de 1800 lieues qu'elle possédait alors de ce côté de l'Amérique, une seconde elle-même en l'appelant la Nouvelle-France. Elle eut pour l'aider dans ce noble projet les militaires et les gouverneurs les plus capables, entre lesquels on distingue au premier rang le comte de FRONTENAC, le marquis de DENONVILLE, le marquis de La GALISSONIÈRE et le célèbre intendant TALON. C'était, en outre, le même besoin qu'éprouvait le gouvernement français de se menager un port toujeurs libre en hiver, et d'éviter d'être bloqué pendant cinq mois d'hiver et de se trouver ainsi à la merci, de même que nous aujourd'hui, de voisins Puissants et redoutables. On sait que le chevalier d'IBERVILLE, l'un des hérorques fils de Montréal et l'égal, au dire de tous les historiens, de l'illustre JEAN BART, après avoir fait en 1695 deux gloriouses expéditions à la Baie d'Hudson, à Terreneuve et dans quelques-unes des provinces maritimes actuelles, écrivit six aus après, en 1701, un mémoire sur la situation de Boston et New-York, et autres côtes des colonies anglaises d'alors, et démontra la nécessité d'un port de mer durant l'hiver. Eh! bien, hon. messieurs, ce but nous pouvous aujourd'hui l'atteindre sans qu'il nous en coûte ni sang ni argent, en effectuant le projet de confédération élaboré dans une convention des hommes d'état les plus distingués des provinces anglaises, et en prolongeant jusqu'aux colonies du golte le chemin de fer actuel de la Rivière-du-

Loup, de façon à assurer un débouché maritime non interrompu aux endroits les reculés du Haut-Canada. premier et d'autres orateurs distingués ont. au début de la discussion, fait ressortir, dans des discours brillants et pleins de raisonnement, les bous effets de cette annexion des provinces maritimes au Canada; je me permettrai d'ajouter une autre considération et de dire que ce dernier y trouvers en outre l'immense avantage de pouvoir jeter les bases de notre existence militaire à venir, surtout si la métropole nous accorde le secours puissant auquel nous avons droit. Souvenous-nous bien que la France a inauguré son existence coloniale au Canada, en envoyant à tour de rôle dans les provinces actuelles du golfe aussi bien qu'à la Louisiane, divers détachements militaires. Ces corps de troupes étaient commandés par des officiers qui occupaient le rang de "capitaines des détachements de la marine," correspondant à celui de lieutenant-colonel de l'armée, et étaient d'ordinaire formés aux exercices militaires de la masine. Je n'ai aucun doute que ce but ne soit atteint par les relations fréquentes que nous allons avoir avec les provinces maritimes et par une école de marine que le gouvernement impérial a l'intention, si je suis bien informé. d'établir à Québec sur le modèle de celles qui existent déjà en France et en Angleterre. Mais la réalisation d'un tel projet ne saurait souffrir aucune difficulté si l'Angleterre jugeait à propos d'ouvrir en outre à notre jeunesse ses écoles de Woolwich et de Sandhurst, aiusi que la France le fesait pour ses colonies-en admettant comme cadets de marine à Brest et à Rochefort les fils des colons qui l'avaient servie avec éclat, soit dans l'administration, soit dans l'armée. C'est de cette manière qu'elle jeta les bases d'une bonne marine coloniale où se formèrent ces officiers si renommés par leurs travaux et leur capacité, et qui sont la gloire des premiers temps de la colonie, comme aussi de la France elle-même. Dans cette foule de héros dont le souvenir devrait se raviver dans la mémoire du peuple canadien et des provinces maritimes, aujourd'hui qu'il s'agit de donner naissance à une nouvelle nation, je citerai entr'autres les Bonaventure. les Sérigny, les Chateauguay, les d'Alli-GNY, les TILLY, les GRANVILLE, les Sou-LANGES, les VAUDREUIL, les BEAUHAR-NOIS, les LONGUEUIL, les REPENTIGNY, les BOISHEBERT et les ST. OURS. Combien